



Ils occupent une vaste part du territoire français et présentent des atouts (usages agricoles et récréatifs)

Plus de la $\frac{1}{2}$ des communes en France sont rurales. 1 français sur 5 y vit. On parle d'espaces de faibles densités à partir de moins de 30 hab./km² (la densité moyenne en France : 118 hab./km²).

- Ce sont d'abord les espaces montagneux (Alpes, Pyrénées, Massif Central, Vosges, Jura) car les pentes, l'altitude et l'enneigement sont des obstacles au peuplement.
- Mais aussi dans la « diagonale du vide » (des Ardennes aux Pyrénées).

Les infrastructures et les services y sont plus rares. Après un exode rural massif depuis le XIX^{ème}, la population des campagnes augmente à nouveau depuis 30 ans :

- Les retraités s'installent dans les régions de l'Ouest et du Sud.
 - Certains citadins préfèrent fuir les villes (les « néo-ruraux »).
 - D'autres citadins y ont des résidences secondaires pour y passer week-ends et vacances.
-
- En plaine, ces espaces abritent parfois une agriculture productiviste : céréaliculture dans le Bassin parisien, viticulture du Bordelais, de la Bourgogne et de la Champagne, élevage intensif en Bretagne.
 - En moyenne montagne au contraire, on observe une déprise agricole (abandon progressif de l'activité), en raison de la dureté de l'agriculture pastorale et de la rareté des services.
 - Parfois, des terroirs sont revitalisés grâce à des labels de qualité AOP (Appellation d'Origine Protégée), ou la création de ZRR (Zones de Revitalisation Rurale) où l'État finance le télétravail et offre des avantages fiscaux aux entreprises qui s'y implantent.

Pour les citadins, ces espaces naturels, peu denses, sont des espaces récréatifs. Le tourisme vert est centré sur la proximité avec la nature, la découverte de la ruralité et le respect de l'environnement. Les régions de montagnes bénéficient de l'attrait pour les sports d'hiver. Les parcs nationaux et régionaux visent à protéger les milieux naturels tout en favorisant une activité touristique.